59911 - La foi musulmane est un mode de vie crédible ainsi que les plus importants ouvrages qui en traitent

question

La méthodologie de l'étude de la foi musulmane est elle théorique ou pratique et rigoureuse? Quels sont les ouvrages de références à utiliser par celui qui veut apprendre la foi? Comment pratiquer cette foi dans la vie réelle? Quelles sont ses méthodes d'apprentissage? Est-ce que le fait d'appliquer une partie de l'islam et d'en abandonner une autre partie (comme celui qui prie et ne donne pas la zakat ou ne baisse pas son regard (en présence de femmes) et n'en évite pas les conséquences) remet-il en cause l'adhésion à la foi? Les musulmans ont-ils besoin de gulegu'un qui leur apprend leur foi?

J'espère qu'on diffusera des informations destinées à ceux qui veulent apprendre la foi juste suivie par les Compagnons (puisse Allah les agréer)

résumé de la réponse

La foi musulmane n'est pas une approche théorique et philosophique mais c'est un mode de vie crédible. La pratique est une composante essentielle de cette foi. D'où le consensus des Gens de la Sunna (Ahl As-Sunna) que la foi se compose d'une parole et d'une action. Autrement dit, une parole par la langue, une croyance dans le cœur, et une action des membres.

S'agissant de l'apprentissage de la foi juste, il consiste à la recevoir directement auprès des ulémas connaisseurs et pratiquants qui s'imposent ses exigences. C'est la voie la plus sûre et la plus utile pour celui qui peut l'emprunter. Voir les ouvrages utiles cités dans la réponse exhaustive.

la réponse favorite

Table Of Contents

L'islam en questions et réponses

• La foi musulmane est un mode de vie :

• Des ouvrages utiles sur la foi :

• L'apprentissage de la foi juste :

La foi musulmane est un mode de vie :

La foi musulmane n'est pas une approche théorique et philosophique mais c'est un mode de vie crédible. La pratique est une composante essentielle de cette foi. D'où le consensus des Gens de la Sunna (Ahl As-Sunna) selon leguel la foi se compose d'une parole et d'une action. Autrement dit, une parole par la langue, une croyance dans le cœur, et une action

des membres.

Celui qui croit en Allah le Très-Haut comme Seigneur et Dieu, L'adore et Lui obéit en

accomplissant la prière et le paiement de la zakat, etc.

Celui qui croit au Jour Dernier et ses particularités le caractérisant : le jugement et la rétribution, est incité par cette croyance à l'exécution des ordres d'Allah et à l'abandon de

Ses interdits.

Celui qui croit que Mohammed (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) est le Messager

d'Allah, lui obéit, applique sa Sunna et propage sa religion.

C'est de cette manière qu'on traduit les principes de la foi auxquels on croit en actes et paroles, en effort et assiduité. Plus la croyance est raffermie, plus elle ses effets sont apparents sur les organes.

C'est dans ce sens que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit :

« Certes, il y a dans le corps un morceau de chair s'il est sain tout le corps sera sain et s'il est corrompu tout le corps sera corrompu. C'est le cœur. » (Rapporté par les imams Al-

Boukhari: 52 et par Muslim: 1599).

L'imam Al-Hassan Al-Basri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La foi n'est pas une question de désirs ou d'apparences, elle est plutôt ce qui s'affermit dans le cœur et est

confirmé par l'action. »

2/5

Cheikh Al-islam Ibn Taïmiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Lorsque le cœur est sain grâce à une foi couronnée de savoir et d'actes affectifs et moraux, cela rejaillit nécessairement sur le corps et s'y reflète à travers des paroles manifestes et des actes révélant une croyance absolue. C'est ce qui fait dire aux ulémas du hadith : « Parole et action : parole cachée et apparente, et action cachée et apparente. L'apparent résulte du caché inévitablement. Quand le caché est bon, l'apparent l'est, et lorsqu'il est corrompu l'autre l'est aussi. C'est ce qui a fait dire à certains Compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux) concernant l'homme qui s'agite pendant la prière : "Si le cœur de celui-ci était recueilli et méditatif, cela se serait reflété sur ses organes." » Extrait de *Madjmou' Al Fatawas* (7/187).

Des ouvrages utiles sur la foi :

S'agissant des ouvrages de référence sur la foi, ils sont abondants. Les plus importants sont le Coran d'Allah, le Très-Haut, et la Sunna du Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui). Ces deux références protègent et assurent le salut à celui qui s'y attache.

Les ulémas se sont intéressés à l'éclaircissement de la foi juste et à sa propagation. Ils ont consacré à ce sujet un nombre incalculable de livres dont les plus connus sont :

- 1. As-Sunna par Abdallah Ibn Ahmed Ibn Hanbal.
- 2. *At-Tawhid* par Ibn Khouzeïma.
- 3. Charh Oussol I'tiqad Ahl As-Sunna par La'lakaï.
- 4. 'Aqidat As-Salaf wa Ashab Al-Hadith par As-Sabouni.
- 5. Al 'Aqida Al-Wassitiyya par Ibn Taïmiyya.
- 6.Al-'Aqida At-Tahawiyya et son commentaire par Ibn Abdelaziz Al-Hanafi.
- 7.Lawaami' Al-Anwar Al-Bahiyya par As-Safarini.

8. Ma'aridj Al-Qaboul par Hafedh Hakami.

9. Al-Irshad Ila Sahih Al-I 'tiqad par Cheikh Saleh Al-Fawzaan.

Ce dernier livre est facile à lire, exhaustif et utile.

L'apprentissage de la foi juste :

L'application de la foi dans la vie réelle passe par son apprentissage, sa propagation, l'appel des autres à cette foi et la réfutation des arguments de ses adversaires avec la sagesse et la bonne prédication. C'est de cette manière que la foi se répand et produit ses effets de sorte que les gens s'abritent sous son ombre.

S'agissant de l'apprentissage de la foi juste, il consiste à la recevoir directement auprès des ulémas érudits et pratiquants qui s'imposent ses exigences. C'est la voie la plus sûre et la plus utile pour celui qui peut l'emprunter. Quand on est éloigné des ulémas érudits, on doit se référer à leurs œuvres et commentaires ainsi qu'à leurs enregistrements, tout en les questionnant sur ce qu'on trouve confus et ce qu'on ne comprend pas.

Si quelqu'un applique certains des enseignements de l'Islam et néglige d'autres, en omettant de faire certaines obligations ou en perpétrant certains interdits, ce fait est une preuve d'un défaut dans sa foi et d'une faiblesse de certitude et d'amour pour son Seigneur et sa religion. Ce qui prouve que sa foi est certainement défaillante.

C'est pourquoi l'un des principes de base chez les partisans des Gens de la *Sunna wa Al-Djamaa'* est que la foi s'accroit en accomplissant des actes d'obéissance et se décroît en commettant des actes de désobéissance. Cette décroissance et défaillance peut en arriver à détruire complètement la foi et à pousser son auteur à l'apostasie. C'est le cas de celui qui abandonne la prière.

Voir la réponse donnée à la question N° 5208 et la réponse donnée à la question N° 2182.

Quant aux actes de désobéissance qui n'arrivent pas à l'envergure de la mécréance comme le fait de ne pas payer la zakat obligatoire ou de regarder ce qui est interdit et

d'autres actes similaires, ceux-là affaiblissent la foi.

Les musulmans ont besoin qu'on leur explique clairement la foi juste et limpide fondée sur le Coran et la Sunna tels que conçus par les ancêtres pieux, en raison de l'ignorance et de la propagation des innovations, des mythes et des doctrines intellectuelles déviantes.

Tout musulman qui veut être sincère avec lui-même doit en premier lieu apprendre la foi juste depuis des sources dignes de confiance, ensuite en la propageant et en l'enseignant aux gens à travers des cours, des conférences, des livres, des publications et des magazines, remplissant ainsi son devoir de transmettre et de proclamer le Message d'Allah, le Très-Haut, comme II dit dans ces versets : « [Et rappel quand] Allah prit, de ceux auxquels le Livre était donné (les juifs et les chrétiens), cet engagement : "Exposez-le, certes, aux gens et ne le cachez pas." » (Coran : 3/187) et II dit : « Que soit issue de vous une communauté qui appelle à [tout ce qui est] bien, ordonne le *Ma'rouf* (le pur monothéisme ainsi que tout ce que l'islam ordonne de faire), et interdit le *Mounkar* (polythéisme, mécréance et tout ce que l'islam interdit de faire). Et ce seront eux qui réussiront. » (Coran : 3/104) et II dit : « Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une connaissance évidente. Gloire à Allah! Et je ne suis point du nombre des associateurs. » (Coran : 12/108).

Et Allah, le Très-haut, sait mieux.